



**IMPRIME DE DEMANDE DE DEROGATION DE PERIMETRE SCOLAIRE
concernant les enfants domiciliés hors Bompas
2022/2023**

ENFANT CONCERNE PAR LA DEMANDE DE DEROGATION

NOM :

PRÉNOM(S) :

DATE DE NAISSANCE : **LIEU DE NAISSANCE :**

SEXE : FÉMININ

MASCULIN

VILLE DE DOMICILE :

ECOLE SOUHAITEE :

MOTIF DE LA DEMANDE

Cochez la case correspondant à votre situation :

Rapprochement de fratrie (Nom, Prénom de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil)

.....

Enfant dont un parent travaille à Bompas

Joindre obligatoirement : l'arrêté de nomination ou l'attestation de l'employeur

Rapprochement du mode de garde de l'enfant hors du temps scolaire :

Joindre obligatoirement :

- attestation sur l'honneur et copie d'un justificatif de domicile (si garde par la famille)

- copie du contrat de travail pour les aides maternelles

Continuité pédagogique : l'enfant a été scolarisé l'année précédente dans l'école maternelle rattachée à l'école élémentaire souhaitée

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant pour lequel je demande une dérogation au périmètre scolaire et j'atteste que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Article 441-7 du code pénal

Bompas, le
Nom Prénom.....
Signature

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

AVIS

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DONT DEPEND L'ECOLE D'ORIGINE DE L'ELEVE	AVIS DE LA COMMISSION MUNICIPALE
<p>Mairie de</p> <p>Avis favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Avis défavorable <input type="checkbox"/></p> <p>En date du (joindre le document justificatif)</p>	<p>Avis favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Avis défavorable <input type="checkbox"/></p> <p>En date du</p> <p>Motif :.....</p> <p>Le Signature,</p>

ATTENTION ! L'acceptation d'une demande de dérogation pour un enfant de maternelle n'est valable que pour la scolarité en préélémentaire. **L'enfant réintégrera son périmètre scolaire d'origine à l'issue de la maternelle**, à moins que la famille renouvelle sa demande de dérogation pour la scolarité en élémentaire et l'obtienne.